

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 2 septembre 2011

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Catherine ROY est nommée secrétaire de séance.

Le Maire, Jean-Louis Jeannin, ouvre la séance à 20h45.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 24 juin 2011 est à la majorité (Pour : 12, abstention : 3, contre : 0)

1. Plan de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Le Maire présente au Conseil municipal le Plan de mise en accessibilité des ERP.

Le Conseil municipal ayant pris connaissance du rapport définitif de diagnostic ERP établi par la société SOCOTEC concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, décide :

- la priorité d'ici janvier 2015 sera donnée aux bâtiments « mairie » et « poste » pour lesquels un projet de rénovation est en cours,
- les travaux préconisés pour les autres bâtiments seront pris en compte au-delà de 2015 en fonction de la situation budgétaire de la commune.

2. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le Maire rappelle au Conseil municipal :

Conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Le Maire propose au Conseil municipal, sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire, de fixer ces ratios à **100% pour tous les grades**, sachant que pour faire bénéficier les agents promouvables d'un avancement de grade, l'autorité territoriale tiendra compte notamment des éléments suivants :

- le respect des conditions d'avancement propre au statut particulier du cadre d'emplois (ancienneté dans le grade, examen professionnel...),
- la valeur professionnelle de l'agent,
- la notation ou l'évaluation de l'agent

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

3. Création du poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de créer, sous réserve de l'avis de la Commission Administrative Paritaire, un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2011. Suite à la réussite de son examen professionnel, Christophe Journot est proposé au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

4. Décision modificative budget communal

Afin de rembourser à la Trésorerie générale un trop perçu d'un montant de 798 € concernant la TLE sur les permis de construire de DUPLAIN Nicolas et JUNG Sébastien, il est nécessaire d'effectuer les modifications suivantes au budget communal :

- diminuer le compte 022 (dépenses imprévues) de 800 €
- augmenter le compte 023 (virement à la section d'investissement) de 800 €
- augmenter le compte 021 (virement à la section de fonctionnement) de 800 €
- augmenter le compte 10223 (TLE) de 800 €

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

5. Dissolution du Syndicat de la maison forestière

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité,

- la dissolution du Syndicat de la maison forestière (située à Bouclans)
- la distribution des recettes aux 16 communes membres au prorata des pourcentages de chaque commune mentionnées dans les statuts datant du 09/10/1974, à savoir 13 % pour Naisey les Granges.

6. Cession de la salle Charles Parisse

La cession de la salle Charles Parisse entre l'Association diocésaine et la commune est en-cours. Une réunion entre les deux parties en présence des notaires est prévue le 12 septembre pour la rédaction de l'acte.

7. Devis de bornage

Un devis de bornage concernant la parcelle F 139 (rue de la Vigne) a été demandé.
Le devis de l'EURL JAMEY s'élève à 1 144,75 € HT.

8. Urbanisme

Permis de construire :

- | | |
|---------------------------------|---------------------|
| - JUIF Françoise | Garage |
| - CHAUVIN Jérôme/BILLOD Adeline | Maison d'habitation |

Certificat d'urbanisme :

- | | |
|--------------------|-------------|
| - RACINE Dominique | 4 parcelles |
|--------------------|-------------|

9. Questions diverses

✂ Le Maire propose au Conseil municipal d'augmenter le nombre d'heures de travail de Claudine Vermot-Desroches, adjoint administratif de l'agence postale communale à partir du 1^{er} octobre 2011 pour passer de 12h00 à 13h15 de travail par semaine, afin de répondre au besoin de l'activité. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

✂ Bâtiments communaux :

- Travaux réalisés :

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| - chambre froide : | 5 512,36 € TTC |
| - église (peinture) : | 5 337,99 € TTC |
| - école : | |
| chauffage : | 3 826,60 € TTC (Acompte 30%) |
| peinture salle de classe : | 3 734,06 € TTC |
| plafonds suspendus : | 2 812,33 € TTC |
| - logement instituteur : | |
| chauffage : | 3 371,94 € TTC |
| VMC : | 806,02 € TTC |

- Etude de faisabilité des bâtiments communaux est en cours. Une rencontre avec Madame Bourgeois est prévue le 7 septembre prochain.

✂ Rencontre avec Monsieur Dallavalle, Conseiller général, le 6 juillet dernier : échange sur l'équité des transports scolaires, problèmes de voirie (élagage, accotements, déneigement...).

✂ Site internet : le site internet de la commune est en cours de réalisation.

✂ Action jeunes : un contrat territorial jeunesse a été signé par la CCVA avec les Francas pour créer des actions animations avec les 11-17 ans. Dans ce cadre, une intervenante, Mélanie Jacquinot, propose des soirées ados sur le village.

Prochaine rencontre : vendredi 16 septembre à 20h00, salle Charles Parisse.

✂ Péri-scolaire : récapitulatif des aides de la CAF perçues par la commune dans le cadre du contrat enfance jeunesse pour les activités péri-scolaire et extrascolaire.

	2007	2008	2009	2010	2011 (prévisionnel)
Péri-scolaire	168,47 €	1 078,83 €	1 294,10 €	1 824,68 €	1 754,48 €
Extrascolaire			8 628,57 €	9 186,69 €	6 679,25 €
Total aides CAF	168,47 €	1 078,83 €	9 922,67 €	11 011,37 €	8 433,68 €
Subventions communales versées à Familles rurales pour le fonctionnement de l'activité	5 709,80 €	17 949,00 €	31 772,20 €	31 971,80 €	31 450,00 €
Coût des activités péri-scolaires et extrascolaires pour la commune	5 541,33 €	16 870,17 €	21 849,53 €	20 960,43 €	23 112,32 €

✂ Dissolution de l'Association Foncière : une réunion du bureau est prévue pour dissoudre l'Association Foncière.

✂ Une vente de bois est prévue le 12 septembre à Ornans

✂ Dates à retenir :

Vendredi 7 octobre prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Dimanche 9 octobre manifestation ELA

Samedi 10 décembre repas des Anciens

Le maire lève la séance à 23h10.

Le Maire,
Jean-Louis Jeannin

La secrétaire de séance,
Catherine Roy